



École du Lac-des-Fées

## École du Lac-des-Fées

### PROCÈS-VERBAL

#### de la séance extraordinaire par vidéoconférence du Conseil d'établissement ayant eu lieu le 3 novembre, à 18h30, en rencontre virtuelle

#### Étaient présents :

Membres parents : M. David Benovoy M. Jean-Daniel Grob  
Mme Pascale Dangoisse Mme Anne Montpetit  
M. Mathieu Nerbonne Lachaine

Personnel : Mme Claire Loyer Mme Camille Vallée  
Mme Chantal Poirier Mme Josée Bussières  
Mme Émilie Leduc-Lyrette

Représentant de la communauté : Mme Priscilla Martinez (abs) et M. Serge Lafortune (abs)

Direction : M. Jocelyn Bourdon

Personnes absentes : M. Aubin Tossavi

#### 1. Préliminaires

##### 1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Jean-Daniel Grob ouvre la séance à 18h33.

##### 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Mathieu Nerbonne Lachaine propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

**CÉ 20-21-13**

**Adoptée à l'unanimité**

##### 1.3. Période d'intervention du public

Mme Chantal Poirier présente le document provenant du syndicat des enseignants.

##### 1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2020

Un survol du procès-verbal de la réunion du 6 octobre dernier est fait. M. David Benovoy propose son approbation. La proposition est appuyée par Mme Anne Montpetit.

**CÉ 20-21-14**

**Adoptée à l'unanimité**

##### 1.5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 8 juin 2020

Aucun suivi.

##### 1.6. Mot de la direction

M. Jocelyn Bourdon mentionne que trois journées pédagogiques seront ajoutés au calendrier scolaire pour l'année 2020-2021 afin de permettre aux enseignants de faire des formations sur l'enseignement à distance. Il mentionne aussi qu'il y aura seulement deux bulletins dû à la situation actuelle pour cette année.

## 2. Décisions et dossiers

### 2.1. Règles de régies internes

M. Jocelyn Bourdon présente les règles de régies internes avec le point 2.7 qui a été ajouté par l'avocate du centre de services scolaires. Mme Camille Vallée propose l'adoption de ce document. La proposition est appuyée par M. Mathieu Nerbonne Lachaine.

**CÉ 20-21-15**

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.2. Budget annuel de fonctionnement du Conseil

Mme Nadine Memeam propose qu'un montant de 600\$ soit alloué à la secrétaire pour l'année et que le reste de l'argent du budget reste ouvert pour le gardiennage ou pour tout autre situation. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

**CÉ 20-21-16**

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.3. Reddition de compte – présentation du budget annuel de l'école pour l'année antérieur.

M. Jocelyn Bourdon présente le budget annuel de l'école pour l'année antérieur.

### 2.4. Actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

M. Jocelyn Bourdon présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

**CÉ 20-21-17**

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.5. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

M. Jean-Daniel Grob mentionne que tous les membres du conseil d'établissement doivent suivre cette formation, et ce, de façon virtuelle.

### 2.6. Fond à destination spéciale – nouveaux projets

Le point est reporté à la prochaine réunion.

### 2.7. Logo école

Le point est reporté à la prochaine réunion.

### 2.8. Matériel pour service de garde et récréations

Le point est reporté à la prochaine réunion.

## 3. Informations

### 3.1. Rapport – comité de parents

Le point est reporté à la prochaine réunion.

### 3.2. Rapport – comité EHDAA

Le point est reporté à la prochaine réunion.

### 3.3. Rapport – autres comités

Le point est reporté à la prochaine réunion.

**3.4. Rapport de l'OPP**

Le point est reporté à la prochaine réunion.

**4. Autres questions**

Le point est reporté à la prochaine réunion.

**5. Correspondance**

Aucune correspondance.

**6. Levée de la séance**

M. Jean-Daniel Grob propose la levée de la séance à 20h31.

---

Signature de la direction

---

Signature du président